



COMITÉ  
YONNE



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



**Destinataires :** *Présidents, Enseignants et Correspondants des clubs de l'Yonne.*

**Objet :** *Championnats par Equipes Jeunes 2024.*

Auxerre le 19 décembre 2023,

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-après le règlement du Championnat par Equipes Jeunes 2024.

• **Engagement :**

L'inscription des équipes se fait sur votre espace « Compétitions » via **ADOC**.

Le montant du droit d'engagement est fixé à **15 € par équipes** à régler par virement ou par envoi d'un chèque à l'ordre du **Comité Départemental de Tennis de l'Yonne, 10 avenue de 4<sup>ème</sup> R.I., B.P. 11, 89010 Auxerre Cedex.**

La clôture des inscriptions est le **vendredi 2 février 2024.**

• **Dates des rencontres :**

- |                                |                                               |
|--------------------------------|-----------------------------------------------|
| ▪ Journée n°1 d'anticipation : | <b>dimanche 10 mars 2024 (tournoi Joigny)</b> |
| ▪ Journée n°2 :                | <b>dimanche 17 mars 2024</b>                  |
| ▪ Journée n°3 :                | <b>dimanche 24 mars 2024</b>                  |
| ▪ Journée n°4 :                | <b>dimanche 31 mars 2024</b>                  |
| ▪ Journée n°5 :                | <b>dimanche 7 avril 2024</b>                  |
| ▪ Journées de rattrapage :     | <b>dimanche 14, 21, 28 avril 2024</b>         |

• **Catégories :**

**NOUVEAU !**

- 8-10 ans Orange Garçons (filles autorisées) & 7-8 Filles
- 8-10 ans Vert Garçons (filles autorisées)
- 11-12 ans Vert Filles & Garçons
- 13-14 ans Filles & Garçons Jaune
- 15-18 ans Filles & Garçons Jaune

Qualificatives pour le championnat régional le samedi 8 et dimanche 9 juin 2024
------------------------------------------------------------------------------------------

Il est possible de surclasser des joueuses et des joueurs.

Afin d'éviter tout report ou annulation de rencontres, vous devez vous assurer de disposer d'un « vivier de joueurs » suffisant, et ce, pour chaque journée de championnat.

Recevez, Mesdames et Messieurs, nos salutations sportives

La Commission Départemental des Jeunes  
David SOUTUMIER Délégué CDJ

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE L'YONNE

« Maison des Sports » - 10 Avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - B.P. 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél : +33 (0) 3 86 48 28 90 - [comite.yonne@fft.fr](mailto:comite.yonne@fft.fr) - [www.comitetennis89.fr](http://www.comitetennis89.fr)

LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE TENNIS  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

# CHAMPIONNAT PAR EQUIPES JEUNES YONNE - 2024

## REGLEMENT

### 1) Organisation générale :

Ce championnat concerne les catégories 8-10 ans Orange et Vert avec la possibilité de faire les filles avec les garçons, 11-12 Vert, 13-14, 15-18 ans Filles et Garçons.

- La compétition est organisée en plusieurs divisions (1, 2, 3, etc...) selon l'effectif et le critère du poids des équipes (classement des 2 meilleurs joueurs) :
  - Si 1 seule équipe engagée, proposition de jouer dans la catégorie supérieure selon les règles de surclassement.
  - Si 2 équipes engagées, Finale aller-retour, le vainqueur est champion de l'Yonne.
  - Si 3,4, 5 équipes engagées, poule unique, le vainqueur de la poule est champion de l'Yonne.
  - Si 6, 7, 8 équipes engagées, 2 poules (A et B). Les vainqueurs des poules s'affrontent ensuite en finale (le club ayant le plus de points reçoit) pour désigner le champion de l'Yonne.
  - Si + de 8 équipes engagées, la commission des jeunes se réunira pour décider des modalités d'organisation.
- Les critères de poids des équipes (classement des 2 meilleurs joueurs) puis le secteur géographique seront utilisés pour l'élaboration des poules.
- Les rencontres se jouent les dimanches avec la possibilité de jouer le samedi précédent pour toutes les catégories (**choix du club visité**), sauf, après accord des deux capitaines et si le nombre de rencontres est supérieur au nombre de courts disponibles (découverts et couverts), certaines rencontres pourront être disputées les mercredis ou lors des journées de rattrapage (Vacances de Pâques).
- Les regroupements de clubs sont possibles pour les joueurs et joueuse de 4<sup>ème</sup> série et sur étude de la commission des jeunes.

### 2) Catégories d'âge sportif de la saison 2024 et surclassements :

<b>8 ans</b>	2016	<b>14 ans</b>	2010
<b>9 ans</b>	2015	<b>15 ans</b>	2009
<b>10 ans</b>	2014	<b>16 ans</b>	2008
<b>11 ans</b>	2013	<b>17 ans</b>	2007
<b>12 ans</b>	2012	<b>18 ans</b>	2006
<b>13 ans</b>	2011		

- Surclassements : voir tableau « dispositions spécifiques aux compétitions jeunes source FFT ».

### 3) Rôle du capitaine d'équipe :

- Le capitaine de l'équipe devra impérativement être licencié dans le club, avoir 18 ans et avoir pris connaissance de ce règlement.
- Le capitaine doit remettre au Juge-arbitre la liste des joueurs de double et de simple ainsi que leur attestation de licence de l'année sportive en cours avec la mention « compétition autorisée ».
- L'ordre des joueurs est déterminé par :
  - Le classement ou le niveau des joueurs
  - La classification : entraîné(e) de Ligue ou/et entraîné(e) départemental
- Les rencontres par équipes sont la seule compétition où le capitaine peut s'installer sur le banc du joueur et lui prodiguer des conseils mais seulement pendant le repos au changement de côté.

### 4) Déroulement des rencontres :

- Chaque rencontre comporte 2 simples et 1 double.
- **Chaque partie vaut 1 point.**
- Les joueurs de simple peuvent prendre part au double.
- L'ordre des parties est le suivant : Double puis simple 2 et simple 1.
- Format des parties :

Catégories	Formats des parties	Conditions de jeu
8-10 ans Orange Mixte	N°5 : 2 sets à 3 jeux, point décisif à 40/40, Jeu décisif à 2-2, 3ème set = SJD 10 points	Terrain Orange : 18 × 8,23 m Filet : 0,80 m ; Balle Orange
8-10 ans Vert Mixte	N°6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif à 40/40, Jeu décisif à 3-3, 3ème set = SJD 10 points	Terrain traditionnel Filet : 0,914 m ; Balle Verte
11-12 ans Vert Filles & Garçons	N°7 en Simple et en Double : 2 sets à 5 jeux, point décisif à 40/40, Jeu décisif à 4-4, 3ème set = SJD 10 points	Terrain traditionnel Filet : 0,914 m ; Balle Verte
13-14 ans Jaune Filles & Garçons	N°4 en Double : 2 sets à 6 jeux, point décisif à 40/40, Jeu décisif à 6/6, 3ème set : SJD à 10 points	Terrain traditionnel Filet : 0,914 m ; Balle Jaune
15-18 ans Jaune Filles & Garçons	N°1 en Simple : 3 sets à 6 jeux, Jeu décisif à 6/6	

## 5) Règles pour les équipes et les joueurs :

- Lorsqu'un club présente plusieurs équipes dans une même catégorie, les équipes doivent être numérotées : l'équipe n° 1 étant la plus forte.
- Un joueur ne peut prendre part à la compétition à condition que sa licence ait été enregistrée dans un délai inférieur à une semaine avant la première journée du championnat.
- Les équipes doivent être complètes au début de chaque rencontre.
- Un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes lors d'une même journée.

## 6) Règles pour les rencontres :

### ○ ROLE DU CLUB VISITÉ :

- Le club visité prendra contact le week-end précédent la rencontre, au plus tard le lundi avec le responsable du club visiteur afin de lui confirmer l'heure du dimanche ou du samedi pour toutes les catégories. Il lui indiquera le lieu de la rencontre.
- Le club visité devra fournir pour la rencontre :
  - ❖ Un minimum de 3 balles homologuées, oranges, vertes ou jaunes par partie pouvant être utilisées pour deux matchs selon leur usure.
  - ❖ La feuille de résultats, qui sera remplie par un Juge-arbitre par équipes JAE1 ou JAE2 du club ou à défaut par un Juge-arbitre par équipes du club visiteur.
  - ❖ Une collation commune pour le moment de convivialité de fin de rencontre.

### ○ DÉROULEMENT DES RENCONTRES :

Les rencontres se déroulent normalement sur des courts découverts sauf dans les cas suivants où l'on pourra utiliser des courts couverts, s'il y en a à disposition :

- Pluie ou neige
- Courts mouillés et glissants
- Surnombre de matchs sur courts découverts.

NB : Le vent n'entre pas dans les critères cités précédemment.

### ○ RESULTAT DE LA RENCONTRE

- Il n'est pas nécessaire de remplir une feuille d'états de résultats manuscrite.
- A l'issue de chaque rencontre, le club visité doit **enregistrer les résultats sur TEN'UP** dans les 48 heures qui suivent la rencontre. Il faut saisir les parties, les capitaines, le juge-arbitre et arbitres s'il y a lieu. Si ce n'est pas le cas, les joueurs se verraient pénalisés par l'absence des résultats pour leur futur classement.
- En cas de litige, une feuille de match manuscrite devra être envoyée au comité de l'Yonne ([comite.yonne@fft.fr](mailto:comite.yonne@fft.fr)). La Commission Départementale des Jeunes sera habilitée à prendre une décision.

### ○ CLASSEMENT GÉNÉRAL D'UNE POULE :

- Le classement général de la poule est établi en attribuant, par rencontre :
  - ❖ 3 points à l'équipe ayant gagné une rencontre.
  - ❖ 1 point à l'équipe ayant perdu une rencontre.
  - ❖ Moins 1 point à l'équipe qui a été disqualifiée par décision du Juge-arbitre ou de la

- commission compétente.
- ❖ Moins 2 points à l'équipe qui a déclaré forfait.
  - En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes à l'issue de la phase de poules, leur classement est établi en tenant compte, à l'occasion de toutes les rencontres :
    - ❖ De la différence des scores des rencontres gagnées et perdues par chacune d'elles.
    - ❖ Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de manches gagnées et perdues par chacune d'elles.
    - ❖ Puis en cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles.
  - Lorsque les équipes à égalité n'ont pu être départagées par les méthodes successives décrites ci-dessus, ces mêmes méthodes successives doivent être appliquées aux seuls résultats des rencontres les ayant opposées, avant un éventuel recours au tirage au sort.
  - À toute rencontre de la poule ayant donné lieu à un forfait ou une disqualification, est affecté le score forfaitaire de 3 à 0.
- **REPORT DES RENCONTRES :**
- Les reports sont autorisés dans les cas suivants :
    - ❖ Pluie ou neige
    - ❖ Convocation d'un des joueurs d'une équipe à la Ligue BFC
    - ❖ Surnombre de rencontres pour le club visité
  - Dans tous les cas :
    - ❖ Les rencontres de chaque journée de championnat devront être reportées impérativement à la date de rattrapage qui suit le report : des sanctions sportives et/ou financières seront données aux clubs qui ne respectent pas ce point.
    - ❖ Les capitaines des équipes visitées devront prévenir à l'avance les capitaines des équipes visiteuses.
    - ❖ L'équipe visitée renseignera sur TEN'UP la date de rattrapage afin que les résultats puissent être saisis le jour du report
  - En cas de report d'une rencontre :
    - ❖ Si l'équipe visiteuse ne s'est pas déplacée, la rencontre aura lieu à l'endroit prévu initialement, à la date de rattrapage qui suit le report.
    - ❖ Si l'équipe s'est déplacée, c'est elle qui recevra la rencontre à la date de rattrapage qui suit le report.
- **ARRET D'UNE RENCONTRE :**
- En cas d'interruption de la rencontre (pluie ou nuit), et si la rencontre ne peut se terminer en salle, 2 solutions sont à envisager :
    - ❖ Si au moment de l'arrêt la victoire est acquise par l'une des équipes, la rencontre n'est pas remise.
    - ❖ Si la victoire n'est pas acquise, la rencontre doit être reportée et rejouée en totalité. Les clubs pourront alors modifier la composition des équipes. Le club visité se déplacera chez le club visiteur (sauf entente entre les capitaines).

La Commission Départemental des Jeunes  
David SOUTUMIER Délégué CDJ  
06.63.65.43.32